

Un exemple d'une nécessaire réforme de la représentativité

Le patron du groupe Flo a claqué la porte du Synhorcat, un des principaux syndicats de la restauration. Dominique Giraudier a expliqué sur BFM Radio son désaccord avec l'évolution du syndicat : il critique les luttes de pouvoir intestines, une absence d'actions pour défendre l'image de la profession, des réflexions sur des "problèmes dépassés" au lieu d'anticiper les mutations du métier... Alors que le Synhorcat reste déstabilisé après l'invalidation de son président aujourd'hui de retour, le syndicat concurrent, l'Umih est lui aussi traversé par une guerre des chefs : André Daguin qui avait laissé son fauteuil à Christine Pujol, a déclaré être à nouveau à la tête du syndicat... En toile de fond, la TVA à 5,5% instaurée depuis le 1^{er} juillet dernier : les restaurateurs sont accusés par le gouvernement de ne pas avoir tenu leurs promesses de baisse des prix et d'embauche de personnel.

L'enjeu n'est pas de s'immiscer dans les affaires privées de ces organisations et de porter un jugement sur le fond, mais de montrer que le cas de la restauration illustre à l'extrême ce qui se passe aujourd'hui dans beaucoup d'organisations professionnelles : en effet, le Cerf reçoit régulièrement des témoignages de patrons qui ont le sentiment que ceux censés les représenter, sont plus attachés à leur fauteuil et leurs prébendes qu'à défendre les intérêts de leur profession. De plus en plus de petits et mêmes grands patrons ne se reconnaissent plus dans les professionnels du syndicalisme qui ont perdu tout lien avec le terrain : "Il y a des syndicats qui n'arrivent pas à mobiliser des adhérents, on peut se poser la question de leur représentativité réelle" a déclaré le patron du groupe Flo au micro de BFM. Dominique Giraudier a même parlé de la nécessité de "faire muter le syndicalisme patronal dans ce métier". Les auteurs de "L'argent noir des syndicats" (1) dénoncent les mêmes travers dans les organisations de salariés...

Le Cerf qui est un tout jeune syndicat, fondé par Louis Lambel qui avait cependant une longue expérience du syndicalisme, connaît tous les défauts et dérives des syndicats institués. Mais le Cerf connaît également l'utilité des syndicats pour porter les intérêts de leurs adhérents au plan national auprès du législateur et pour les aider dans leur activité au quotidien. C'est pourquoi le Cerf comprend Dominique Giraudier lorsqu'il demande que sa profession "se dote de responsables syndicaux à la hauteur de nos enjeux". Le Cerf est convaincu que beaucoup de patrons se reconnaissent dans ses propos.

Alors que faire face à la désintégration de la représentativité ? Le mode de désignation actuel à la tête des grands syndicats dit "représentatifs" ne convient à personne et décourage ceux qui seraient prêts à s'engager bénévolement pour défendre leur profession. Pour le Cerf, la représentativité ne peut venir d'en haut mais d'en bas, c'est à dire d'une élection au suffrage universel des patrons dans une instance qui ne soit pas sous la tutelle de syndicats de moins en moins représentatifs. "Les patrons pourraient se reconnaître dans une assemblée composée de chefs d'entreprise élus qui représenteraient les différentes branches et territoires" estime Hervé Lambel, "Une assemblée où les places ne seraient pas distribuées à l'avance et où ceux qui seraient élus par leurs pairs auraient à coeur de défendre les intérêts de leur profession".

L'exemple du Synhorcat et de l'Umih, ainsi que les réformes en cours - dialogue social dans les TPE, formation professionnelle, CCI, santé au travail... - démontrent à l'évidence l'urgence à traiter la question de la représentativité par d'autres personnes que ceux qui sont à l'origine de son échec.

(1) "L'argent noir des syndicats" de Roger Lenglet, Jean-Luc Touly, Christophe Mongermont (Fayard, 2008)

Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19